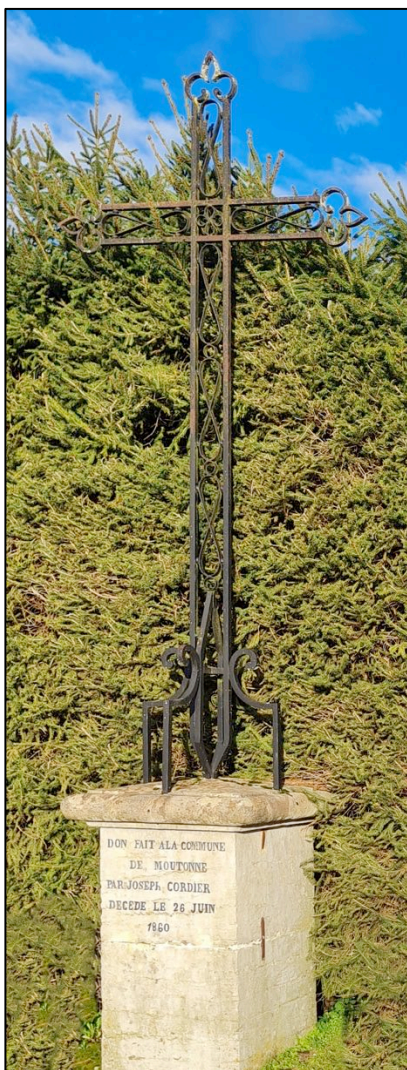


**Moutonne (1860)**  
**Grande Rue**

**Fer FF3#2D - S4C4p/S2**  
**46.526254, 5.561224**



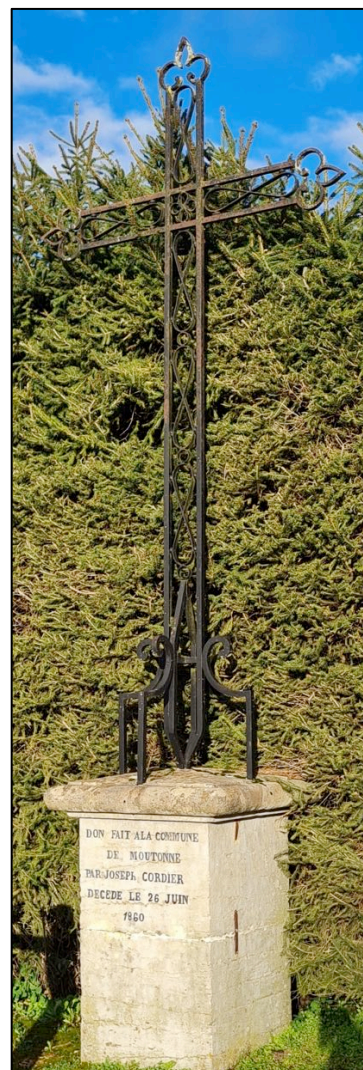
Au croisement de la route d'Orgelet avec la Grande Rue de Moutonne, se dresse une croix en fer forgé datant de 1860.

De structure générale 2D bidimensionnelle, plate, la croix comporte un renforcement 3D en pied par deux fers orthogonaux, que complète un jeu de quatre consoles placées sur les axes principaux du monument.

La croix comporte un sobre et original décor de remplissage basé sur un module ou motif générique en forme de lemniscate (huit aplati).

La face avant du piédestal comporte une inscription gravée.

**DON FAIT A LA COMMUNE  
DE MOUTONNE  
PAR JOSEPH CORDIER  
DECEDE LE 26 JUIN  
1860**



### ***Qui est le donateur Joseph Cordier?***

La base de données Geneanet permet d'obtenir quelques éléments de biographie relatifs à Joseph Marie CORDIER, cultivateur à Moutonne et donateur de la croix.

Né le 5 octobre 1823 à Moutonne, son père, également cultivateur à Moutonne, est Pierre François CORDIER qui décède à Moutonne le 4 avril 1853. Sa mère est Marie Cécile Jeannette (ou Janaite) CORCELLE (ou CORCEL) encore vivante au décès de son fils.

Ce dernier, qui ne semble pas s'être marié, décède le 26 juin 1860 à Moutonne à 37 ans. La fratrie de Joseph Marie semble avoir été importante, avec quelque 10 frères et sœurs nés entre 1815 et 1832 et dont au moins six sont morts nés ou décèdent en très bas âge. Comme leur mère, une (ou peut-être deux) soeur de Joseph Marie semble avoir survécu à celui-ci.

Il convient de noter le relatif jeune âge (37 ans) de Joseph Marie au moment de son décès alors qu'il est, alors, le seul homme de la famille sans doute en charge de la gestion des affaires et du patrimoine de la famille. Le don d'une croix à la commune par le défunt (décision prise avant sa mort ?) nécessiterait quelques recherches complémentaires pour expliquer ce geste.

## Un piédestal assez rudimentaire



Le piédestal de la croix Cordier est tout sauf sophistiqué. Il ne comporte ni base ni emmarchement et est posé à même le sol.

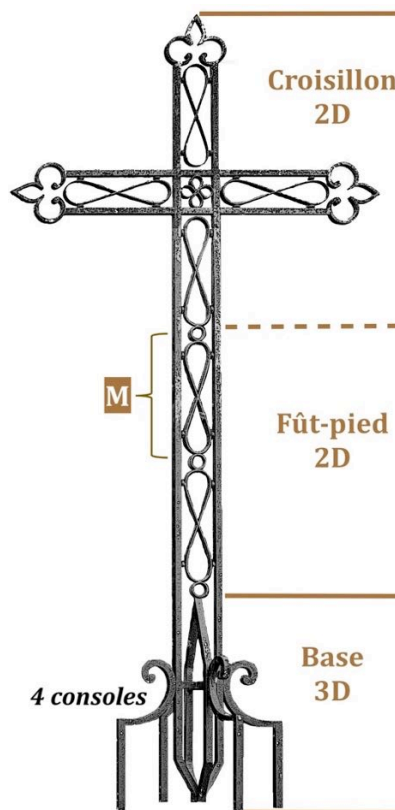
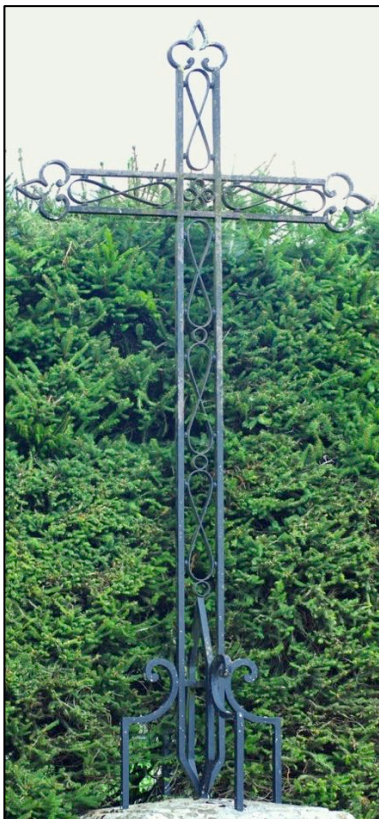
Le dé ou corps principal est constitué de deux blocs monolithiques posés l'un sur l'autre et solidarités par des agrafes en fer forgé sur les côtés. Sa face avant reçoit l'inscription gravée (bloc supérieur).



La corniche est tout aussi simple avec une belle moulture torique encadrée par deux petits réglets.

Le dessus de la corniche, légèrement relevé, est un tronc de pyramide très aplati.

## La croix métallique, sa structure et son allure générale



La croix est essentiellement constituée de duos de fers parallèles de section carrée. Elle est donc de type FF2D.

Un dispositif particulier avec deux fers complémentaires est ajouté en bas de la croix pour former une structure 3D visant à permettre la fixation des quatre consoles de soutien.

Entre les fers du pied et des branches de la croix est déployé un décor de remplissage en fer plat, uniforme, composé de "huits" aplatis ou étirés (lemniscates).

Des trilobes hybrides sont placés aux extrémités des branches dont un lobe d'allure ogivale.

## Le pied de la croix et les consoles



Les quatre consoles de soutien sont placées sur les axes principaux de la croix.

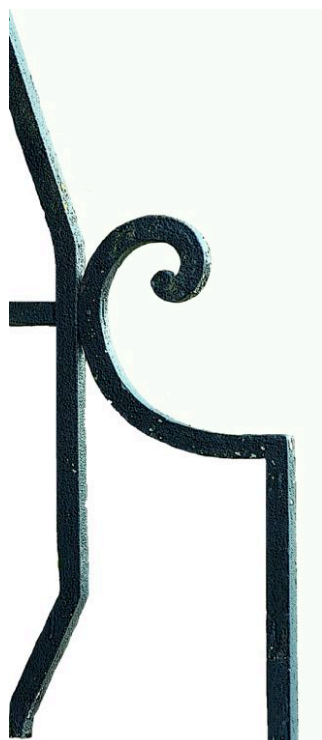
Réalisées en fer de section carrée (comme les montants structurels), elles comportent une partie basse strictement verticale à laquelle succède une partie courbe se terminant par une volute.

Les volutes des deux consoles latérales sont fixées sur les montants structurels du pied de la croix au niveau d'une entretoise horizontale.



Une difficulté apparaît du fait de la décision de faire converger, tout en bas, les montants structurels en un seul point d'ancrage central sur la corniche en pierre. Avec les deux seules consoles latérales, l'équilibre de la croix n'est pas assuré (risque de renversement avant-arrière). Deux consoles orthogonales sont donc nécessaires. Pour les fixer et pour qu'elles contrebutent bien le pied de la croix, est mis en œuvre un dispositif particulier consistant en fers carrés complémentaires formant une sorte de ferme de charpente sur lesquels les volutes des consoles orthogonales viennent se fixer.

Outre le renforcement de la structure mécanique, ce dispositif technique ingénieux apporte une touche esthétique au niveau du bas de la croix. Le point central de concentration des quatre fers structurels verticaux au centre de la corniche est visuellement intéressant (création d'une sorte de fuseau) alors même que les parties verticales des consoles s'écartent du centre.



## ***Le fût-pied de la croix et le décor de remplissage***

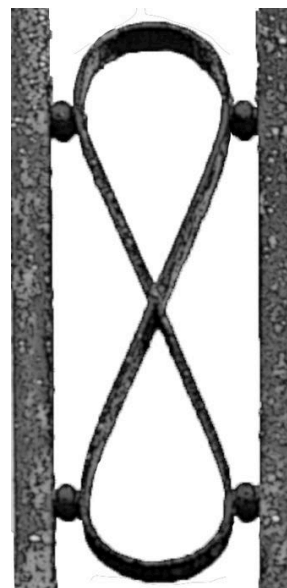


Au-dessus du fuseau du bas de la croix, le fût-pied comporte un décor de remplissage constitué d'un module générique M répété trois fois.

Ce motif décoratif M est une lemniscate ou huit aplati ou élancé (selon le sens vertical ou horizontal). Il est réalisé en fer plat avec croisement du fer sur lui-même et avec assemblage à mi-fer.

De petits anneaux circulaires en fer plat font liaison entre chaque module M.

Le module M est fixé sur les montants structurels de la croix par l'intermédiaire de perles-rivets aplatis, en fer étampé.



Le module M est non seulement présent trois fois dans le fut-pied mais il se retrouve aussi dans chacune des branches libres du croisillon.

À noter que ce motif en lemniscate est quasiment unique, en l'état actuel de l'inventaire des croix en fer forgé.

## ***Les branches libres du croisillon sommital***

La partie haute de la croix (le croisillon) présente trois branches libres identiques avec la même longueur et le même décor. Si on prend en compte le dernier module M du fût-pied, on obtient un croisillon présentant une double symétrie horizontale et verticale.

Les duos de fers structurels se croisent avec assemblages à mi-fer.



Dans le carré central de la croisée est inséré un motif quadrilobé en fer plat.





Les extrémités des branches libres ne comportent pas de barrettes orthogonales fermant les branches.



Des fleurons trilobés sont fixés directement sur les extrémités (bouts) des fers structurels. Ces trilobes présente la caractéristique d'avoir deux lobes latéraux circulaires alors que le lobe central est traité dans un esprit ogival néogothique (à la mode dans les années 1860).

Les modules M en lemniscate de l'intérieur des branches sont fixés aux montants structurels via de petites perles aplaties en fer étampé. Par contre, on ne retrouve pas ici les anneaux circulaires de liaison comme il en existe dans le fût-pied.



## **Conclusion**

La croix Cordier de Moutonne, datée de 1860, montre bien comment les artisans forgerons ou ferronniers jurassiens ont su en permanence renouveler leurs approches dans la conception des croix en fer forgé. On est très loin des médiocres réalisations de croix en fonte moulée, produites en grand nombre et au même moment par les fondeurs industriels avec leurs esthétiques sulpiciennes non convaincantes.

La croix en fer forgé de Moutonne ne contient pas le moindre décor à connotation religieuse. Elle se suffit à elle-même pour manifester la foi du donateur et de sa famille en se contentant d'afficher un "design" épuré et un choix de solution structurelle originale.

Il est intéressant de souligner le fait que l'inscription gravée évoque "un don fait à la commune".